

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Arrondissement de CHATEAU-SALINS

Commune de FRANCAITROFF

ADJUDICATION DE LA CHASSE COMMUNALE

AVIS PUBLIC

L'adjudication publique de la chasse communale aura lieu le :

**mardi 09 janvier 2024 à 10h
dans la salle de réunion de la mairie**

LOT n°2 (sud)

Superficie: 444 ha 00 a 27 ca

Dont forêt : 79 ha 60 a 62 ca

Mise à prix : 2 800 €

Le cahier des charges de l'adjudication ainsi que les clauses particulières peuvent être consultés aux heures d'ouvertures de la mairie ou demandés par mail à : mairie@francaitroff.fr

Les personnes physiques ou morales qui souhaitent faire acte de candidature pour participer à l'adjudication publique de la chasse communale doivent adresser le dossier de candidature décrit à l'article 6 du cahier des charges communales pour la date du **14 décembre 2023 au plus tard** (courrier reçu en mairie).

Les dossiers sont rédigés en français.

Seuls sont admis à participer aux enchères les candidats qui, ayant satisfaits aux conditions des articles 6, 7, et 8 du cahier des charges communales, ont été agréés par les conseils municipaux après avis de la commission consultative communale de chasse.

Fait à Francaitroff, le 20 octobre 2023

Le Maire
Daniel CUFER

